



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 27 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

*Convocation envoyée le 20 juin 2024*Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86Nombre de présents participant au vote : 59
Nombre de procurations : 19

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Olivier MULLER
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur David HAEGY
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Jean DUBUET
Madame Danielle JUBAN	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Gaston FOUCHERES
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Christine MARTIN	Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Céline TONOT	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Céline RABUT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Guillaume RUET	Madame Laurence GERBET	Monsieur Adrien GUENE
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CABBILLARD
	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Cyril GAUCHER

Membres absents :

Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Hana WALIDI-ALAOUI	Monsieur Thierry FALCONNET pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
Madame Catherine VICTOR	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Gérard HERRMANN	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Marien LOVICH
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Catherine GOZZI	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Madame Céline TONOT
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Claire VUILLEMIN
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Bruno DAVID
	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à Monsieur Adrien GUENE
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Jean-Claude GIRARD
	Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC
Commission Intercommunale d'Accessibilité – Rapport annuel au Préfet

En 2023, les travaux de la Commission Intercommunale d'Accessibilité ont porté sur :

- Le bilan 2023 du service DiviAccès

La séance est ouverte par la présentation du bilan 2023 du service DiviAccès, premier bilan en année pleine depuis les évolutions intervenues au 1er juillet 2022.

Keolis Dijon Multimodalité présente le renouvellement de la flotte de véhicules intervenu au 1^{er} octobre 2023 avec, en remplacement des 10 navettes de type minibus, 6 navettes de type minibus et 4 voitures type Caddy. Lorsqu'il y a un doute sur la prise en charge d'une personne (dimension du fauteuil roulant), un essai est programmé avec l'adhérent.

2023 montre une évolution des voyages de 5%, avec un nombre de voyages conforme aux niveaux observés les années avant covid. La fréquentation du service observe la même tendance. En moyenne, ce sont 305 adhérents actifs chaque mois sur l'année (290 en 2022). Après une forte hausse des utilisateurs actifs en 2022 (+13%), ils sont stables entre 2022 (486) et 2023 (485) et majoritairement domiciliés à Dijon (54%). Un utilisateur est dit actif à partir d'une utilisation du service par an.

La suppression de l'obligation de résidence sur le territoire pour tous les demandeurs a permis d'accueillir 11 voyageurs hors métropole, soit deux fois plus qu'en 2022.

Près de 50 000 voyages ont été réalisés en 2023, avec 45 % des missions au départ de Dijon suivi de Quetigny.

Après une baisse en 2022 (42 %) le motif travail retrouve son niveau habituel et reste le principal motif de déplacement avec 48% des déplacements. Il participe à la hausse de fréquentation en semaine qui représente 94% de l'ensemble des déplacements. Cette hausse se traduit sur le nombre de missions réalisées en semaine avec une légère augmentation (3,25%) mais surtout des heures de pointe très fréquentées.

- L'accessibilité des points d'arrêts du réseau Divia

Dijon métropole rappelle que le niveau global d'accessibilité du réseau Divia Bus & Tram est très satisfaisant avec 100 % des trams et 59 % des arrêts de bus accessibles à fin 2023. Il est présenté un bilan complet des arrêts mis en accessibilité en 2023.

Au 31 décembre 2023, ce sont 611 arrêts et stations accessibles sur les 1033 que compte le réseau Divia Bus&Tram. La mise en place du nouveau réseau le 28 août 2023 a fait évoluer le nombre d'arrêts accessibles puisque 27 arrêts ont été supprimés et 44 arrêts ont été créés et non accessibles pendant la période d'observation suite à la mise en place des nouveaux itinéraires.

La mise en accessibilité de 16 arrêts est programmée en 2024.

- La présentation du « Guide accessibilité – Se déplacer dans Dijon métropole avec le réseau DiviaMobilités »

Le « Guide accessibilité – Se déplacer dans Dijon métropole avec le réseau DiviaMobilités » est disponible en ligne sur le site divia.fr et en version papier. Il a pour objectif d'aider toute personne rencontrant des freins à la mobilité : valise, poussette, personnes en situation de handicap visuel

ou moteur, et des voyageurs en fragilité. Chaque étape de déplacement sur le réseau DiviaMobilités est décrite précisément, de la préparation du trajet à la destination finale.

Le guide a été réalisé en partenariat avec les associations « APF France Handicap » et « Les yeux en promenade ». Il est amené à évoluer et à s'enrichir pour répondre à toute question que se poserait le voyageur dans son parcours de mobilité.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- de prendre acte du rapport annuel 2023 de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, tel qu'annexé.

SCRUTIN	POUR : 75	ABSTENTION : 3
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 19 PROCURATION(S)	